



# Le fil de la solidarité

*Le journal de l'association Solidarité Paysans Basse-Normandie*



## Edito :

PAR LILIANE QUETRON, PRESIDENTE  
ET OLIVIER STOREZ VICE-PRESIDENT

Si SPBN a vu ces dernières années des mouvements de salarié.e.s dans l'association, nous avons depuis 8 ans un repère avec Axelle. Cet été, elle décide de quitter le navire pour un nouvel envol dans l'industrie laitière. Animatrice depuis 2017 elle a accompagné un grand nombre de personnes, recueilli leurs paroles, su construire avec les agriculteurs des stratégies et trouver des solutions qui ont conduit bien souvent à ce qu'ils s'en sortent.

Elle a su acquérir dans le domaine juridique une expérience reconnue pour la défense des paysan.e.s et si utile à chacun d'entre nous bénévoles et salarié.e.s. Nous avons apprécié sa force de travail, son dynamisme et sa bonne humeur. De même, Damien arrivé en juillet dernier, part pour une autre aventure : s'installer comme paysan boulanger bio dans le bocage Ornaïs contribuant ainsi à reprendre une ferme et à créer de la diversification dans les productions.

Nous leur souhaitons de belles réussites dans ces nouveaux parcours professionnels et les remercions pour leurs investissements à Solidarité Paysans.

Ces départs nous amènent à recruter deux personnes, Marie Revelle et Manon Pibouin, sur le site de Saint-Lô à qui nous souhaitons la bienvenue. La prise en main des accompagnements et de la vie associative demandera quelques temps, il faudra donc que Marion, Alizé et les forces vives que sont les bénévoles partagent leur savoir-faire et leurs connaissances.

L'association recherche toujours des bénévoles, à cet effet, nous avons avec nos ami.e.s de Seine-Maritime et de l'Eure sorti un flyer dont vous avez un exemplaire avec ce journal. N'hésitez à communiquer sur ce besoin de bénévoles qui correspond à des demandes toujours plus importantes des agriculteurs et agricultrices.

Ce fil est un journal qui vous appartient, nous voudrions que la parole vous soit donnée à vous bénévoles, les salarié.e.s, à vous, les personnes que nous accompagnons pour mettre en valeur votre vécu, vos satisfactions, vos interrogations, etc..

### Au sommaire :

- EDITO
- DEPART DE AXELLE ET DAMIEN .....2
- RETOUR SUR L'ASSEMBLEE GENERALE SPBN...3
- NOS ACTIONS EN 2024.....4
- RETOUR SUR LES ASSEMBLEES GENERALES SP  
NORMANDIE ET NATIONAL.....5
- ACTUALITES DE L'ASSOCIATION.....6
- DEUX OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT.....7

## Un grand merci à Axelle pour ces années de services auprès des agriculteurs et de SPBN !



*Axelle Pillon-Vuillermet*

« Après plus de 8 ans au sein de SPBN, je m'en vais vers de nouvelles aventures professionnelles en devenant cheffe de secteur lait chez Danone (Calvados et Manche).

Ces années à SPBN m'ont permis d'acquérir de multiples compétences et connaissances. J'ai passé des moments inoubliables auprès des agriculteurs, que j'ai essayé de servir au mieux pendant 8 ans.

A SPBN, on dit qu'on a une obligation de moyens et pas de résultat, je pense avoir mis les moyens pour aider au mieux les agriculteurs, j'ai surtout mis tout mon cœur, mon énergie, mon temps, mes contacts et j'espère que le résultat est à la hauteur de ce que les agriculteurs espéraient...

Je remercie tout particulièrement les agriculteurs, qui m'ont toujours soutenue et qui m'ont poussée à découvrir de nouvelles choses et a toujours acquérir de nouvelles compétences. Les éleveurs laitiers m'ont, notamment, transmis la passion de cette production, ce qui aujourd'hui conduit mon choix professionnel. Jamais je n'oublierai vos paroles, vos visages, nos moments de difficultés et nos victoires. Je me souviendrai longtemps des rires, des larmes, des confidences, des crêpes, des chocolats chauds et des rencontres exceptionnelles que j'ai faites. Vous m'avez inclus dans vos vies, il est maintenant difficile d'en sortir totalement. Je remercie les partenaires qui m'ont souvent suivie dans mes demandes, parfois un peu folles. Merci pour votre confiance ! Je remercie les bénévoles qui ont investi du temps pour me transmettre leurs connaissances et compétences. Je dois beaucoup à un certain Joseph... « Ils ne savaient pas que c'était impossible, alors ils l'ont fait » (Marc Twain), cette phrase aura guidé mon action pendant ces 8 années. Et comme je l'ai toujours dit aux agriculteurs : il y a toujours une solution. » *Axelle Pillon-Vuillermet*

## Merci également à Damien et bonne installation !



*Damien Soldadié*

« Je quitterai mon poste de salarié chez SPBN fin août 2025, pour me consacrer à mon installation agricole, début 2026, près de la Ferté-Macé. Ma mission d'un an en tant qu'accompagnateur m'aura beaucoup appris sur le monde agricole, sur les spécificités du territoire bas-Normand et sur les difficultés rencontrées par les agricultrices et les agriculteurs que j'ai accompagné. Ils et elles sont pris en tenaille entre la rentabilité de leur exploitation, la pression des créanciers et les investissements nécessaires à la poursuite de leur activité. Ils prennent tous les risques, mais sont la plupart du temps seuls à assumer les conséquences. Ils sont confrontés à des crises sanitaires pour lesquels on leur impose trop souvent un abattage total.

Ils ont des maladies professionnelles qu'ils ont du mal à faire reconnaître. Faute de revenus suffisants, ils vivent souvent dans la précarité, et pourtant ils nous nourrissent. Être accompagnateur tout en étant en cours d'installation aura été une expérience à la fois étrange et instructive, mais elle aura en tout cas renforcée ma volonté à m'installer et à m'engager pour que les agriculteurs et agricultrices puissent exercer le métier qu'ils aiment dans les meilleures conditions possibles, qu'ils puissent en vivre convenablement, tout en préservant leur santé. Merci aux agricultrices et agriculteurs accompagnés pour leur force malgré les difficultés qu'ils traversent, merci aux bénévoles pour leur engagement après une première vie bien remplie, vous m'avez toutes et tous beaucoup apporté. On se dit à bientôt dans le bocage ! » *Damien Soldadié*



## Retour sur l'Assemblée Générale de SPBN

Le jeudi 27 mars 2025 a eu lieu notre Assemblée Générale à la salle des fêtes d'Ondefontaine dans le Calvados. Ce fut l'occasion de faire un retour sur l'année 2024 : 60 nouvelles familles d'agriculteurs accompagnées pour un total de 164 accompagnements en cours.



Présentation du rapport d'activité lors de l'AG



Les gâteaux faits par l'équipe du Calvados

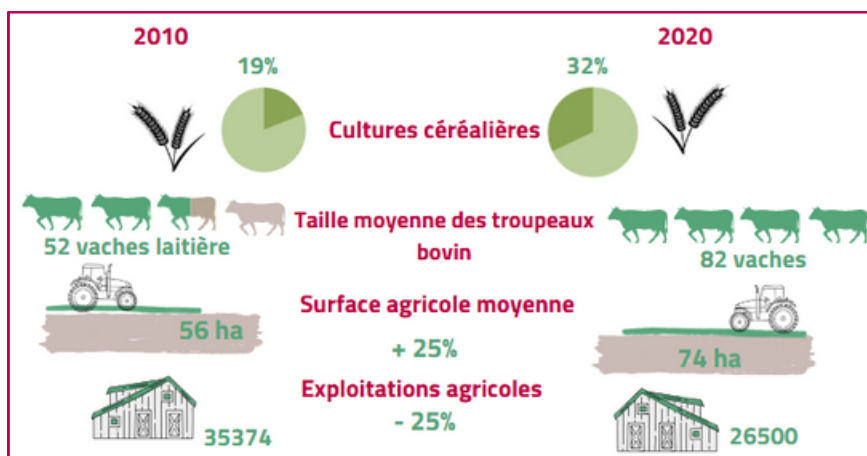
Nous étions une soixantaine de personnes à nous réunir pour assister au bilan et voter les projets à venir. Nous avons également pu partager un excellent repas dans une ambiance joyeuse et conviviale. Merci à l'équipe de bénévoles du Calvados d'avoir organisé cette journée !

### S'AGRANDIR : DANGER OU OPPORTUNITE ?

Cette année, le thème de l'assemblée générale portait sur l'agrandissement. En dix ans, la surface des fermes a augmenté de 25% en Normandie (74 ha en moyenne) entre 2010 et 2020. 25%, c'est aussi la part de paysans qui a disparu sur cette même décennie, en grande majorité des petites et moyennes fermes. L'agrandissement a un prix, celui de la disparition d'une agriculture plus autonome et respectueuse de l'environnement et des travailleurs de la terre. La précarisation et la disparition des paysans que nous accompagnons ne sont que la variable d'ajustement d'un modèle agricole qui pousse les fermes à investir toujours plus.

En théorie, l'agrandissement permettrait de massifier les charges et de diminuer les coûts de production. Dans la réalité, il présente de nombreux risques à prendre sérieusement en considération.

Les candidats à l'agrandissement doivent s'interroger sur leurs objectifs. S'il s'agit de sortir la ferme d'une situation financière compliquée, réorganiser son exploitation et sa production s'avère souvent plus pertinent que de s'agrandir. Le témoignage d'Hubert est d'ailleurs venu illustrer ce propos. Cet éleveur laitier a réorganisé son activité tout en refusant cette logique expansionniste.



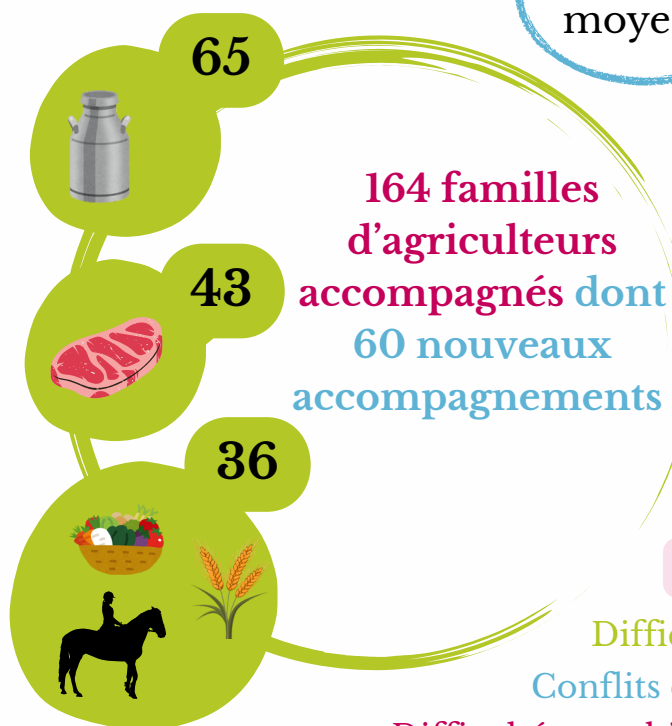
Dynamique des agrandissements en Normandie selon le dernier recensement (2020)

Ancien agriculteur accompagnée par Solidarité Paysans, Hubert est aujourd'hui bénévole dans l'association.

Si, à l'inverse, la ferme s'avère être en bonne santé économique et que l'objectif d'agrandissement est de sécuriser un outil de travail, de valoriser la main-d'œuvre ou celle des associés, l'agrandissement doit être étudié de manière très approfondie. Il nécessite une bonne analyse de son système en amont en prenant en compte les réserves financières, le temps de travail, la qualité de vie, le niveau d'équipement, la transmissibilité de la ferme à l'avenir, etc. Enfin, ce n'est pas parce qu'on explose le chiffre d'affaires qu'on vit mieux à la fois financière et socialement. Il ne faut pas confondre le chiffre d'affaires et le revenu, et surtout ne pas négliger son bien-être au travail et sa santé mentale. Solidarité Paysans permet de réfléchir collectivement à ses questions afin de faire le bon choix.

## Nos actions en 2024

### Accompagner



50 ans en moyenne

92 EI  
39 EARL  
28 GAEC  
5 autre structures

12% installés depuis moins de 5 ans  
54% depuis plus de 20 ans

74 ha de SAU en moyenne



### Des facteurs de difficultés divers

Difficultés techniques    Investissement  
Conflits entre associé.e.s    Rentabilité insuffisante  
Difficultés psychiques et familiales    Isolement  
Dialogue rompu avec les partenaires

### Défendre et communiquer

#### Commissions locales

Réagir 14, 50 et 61  
Bien-être animal 50  
Cheptels en difficulté 61,  
Prévention du mal-être agricole,  
Prévention des risques suicidaires

#### Commissions de SP National

Fonds de dotation;  
Risques psychosociaux;  
Juridique

#### Recours à des dispositifs techniques et économiques

AREA ; CAS2E ;  
Aide au répit administratif,  
Prêts "C'est Qui le Patron"  
Aide exceptionnelle "AB"

Site internet & Facebook  
Journée conviviale  
Interventions devant des étudiant.e.s  
Animation de ciné-débats

### Nos ressources en 2024

48 bénévoles

1601 jours de bénévolat

3 salarié.e.s

Budget de 132 529 €





## Assemblée Générale de Solidarité Paysans Normandie



*Assemblée Générale Solidarité Paysans Normandie*

Le 20 juin 2025, à Bernay (27) a eu lieu l'assemblée générale de Solidarité Paysans Normandie regroupant plus d'une vingtaine de bénévoles et de salariés issus des trois associations locales — Solidarité Paysans Basse-Normandie, Solidarité Paysans 27 et Solidarité Paysans 76. Lors de cette assemblée, les échanges ont été constructifs, portant aussi bien sur les orientations stratégiques que sur des sujets associatifs. Les participants ont notamment discuté des orientations prises par les comités Mal-être dans chacun des 5 départements normands, ainsi que la gestion des crises sanitaires, en particulier la problématique de la tuberculose bovine.

## Assemblée Générale du réseau Solidarité Paysans dans la Sarthe

Cela faisait sept ans que l'assemblée générale du réseau n'avait pas eu lieu en région en raison du COVID, de la difficulté à mobiliser une association locale pour l'organisation et des restrictions budgétaires. 114 administrateurs, bénévoles et salariés se sont retrouvés dans la Sarthe, à Saint-Denis D'Orques les 25 et 26 juin dernier. Liliane, Catherine S et Brigitte ont représenté SPBN. En marge de l'AG statutaire les échanges ont porté sur le plan stratégique 2026- 2030 pour le réseau qu'il faudra travailler en local. Deux nouvelles associations Pyrénées orientales et Ile-de-France ont vu le jour en 2024. Temps convivial, d'échanges et de rencontres, l'AG est un moment propice pour se ressourcer mais aussi pour le débat.



*Catherine et Liliane lors de l'AG du réseau national*

## L'injuste prix de notre alimentation

L'étude « L'INJUSTE PRIX DE NOTRE ALIMENTATION » a été réalisée en 2023 au niveau national par Solidarité Paysans, le Secours Catholique, le réseau CIVAM, et la Fédération Française des diabétiques, à partir d'un travail scientifique mené par le bureau d'études, le BASIC.

Quelques chiffres particulièrement marquants : 8 millions de français sont en insécurité alimentaire ; 2 millions de personnes ont recours à l'aide alimentaire ; plus 160 % de diabétiques en vingt ans ; 18% des agriculteurs vivent sous le seuil de pauvreté. Ils présentent 2 fois plus de risque de suicide que le reste de la population ; 30% des oiseaux des champs ont disparu en 15 ans ; 437 captages d'eau potable ont été abandonnés depuis 2010 en raison de la pollution par les nitrates et pesticides. Ainsi, le coût des impacts négatifs du système alimentaire en France (2021), représente plus de 19 milliards d'euros dont : 3,4 Md€ d'impacts sociaux ; 3,4 Md€ d'impacts environnementaux et 12,3 Md€ d'impacts sur la santé.



## Actualités de l'association :

### *La Chanson de Jérôme*

Le 22 mars dernier le cinéma le REXY de Saint-Pierre-sur-Dives dans le cadre de son festival Cinéma et ruralité a choisi de projeter le film « La chanson de Jérôme ».

Ce film retrace l'histoire de Jérôme Laronze, éleveur de vaches allaitantes en Saône-et-Loire, tué par les gendarmes le 20 mai 2017 à la suite de plusieurs contrôles liés à l'identification de ses bovins. Inspiré de faits réels, le film fait intervenir des personnes de l'entourage de J. Laronze qui ont rejoué son histoire.

Sorti en salle en octobre 2024, Solidarité Paysans s'est engagée à soutenir sa diffusion et accompagner l'organisation de projections et de débats autour de ce récit et plus largement des enjeux des contrôles administratifs sur les fermes. Suite à la projection du film, les spectateurs ont pu participer au débat animé par Liliane Quetron et Olivier Storez (Présidente et Vice-président de Solidarité Paysans Basse-Normandie).



Affiche du film "La Chanson de Jérôme"

Parmi eux, un agriculteur s'est exprimé longuement sur son désarroi et sa colère face à la gestion sanitaire de l'administration sur la tuberculose bovine. Celui-ci en effet s'est vu contraint d'abattre en 2024 des animaux en bonne santé, achetés en 2021 dans un élevage touché par la tuberculose.

### *L'élevage fragilisé*

Si le monde de l'élevage connaît un mieux par l'augmentation du prix de la viande et du lait ces derniers temps, il n'en reste pas moins que de grosses problématiques affectent les producteurs. Depuis peu, ce sont des maladies comme la dermatose nodulaire qui affectent les bovins et les paysans de Savoie; ce qui n'est pas sans rappeler la tuberculose bovine présente dans le Calvados et dans l'Orne et les drames que vivent les éleveurs suite à l'abattage total du troupeau.

La fièvre catarrhale ovine (FCO) poursuit son chemin dans la Manche. Le nombre de foyers de la maladie ne fait qu'augmenter dans ce département

Autant de maladies qui fragilisent l'élevage, rendent l'avenir incertain, crée du stress et du mal être dans les familles. La démarche de SP ne doit jamais se contenter de la seule action d'accompagner (certes capitale), nous nous devons de porter un regard critique sur les positions prises par les pouvoirs publics et de dire notre indignation devant certaines décisions. **Nous rappelons tout d'abord notre opposition à l'abattage total des troupeaux, qui est destructeur de fermes.** Il est également extrêmement traumatisant pour les éleveurs et éleveuses, ainsi que le personnel vétérinaire (un seul animal malade sur le troupeau par exemple). L'indemnisation du cheptel est indispensable mais ne compense pas la valeur du troupeau dont la génétique se construit sur la durée d'une carrière, voir de plusieurs générations.

En cas d'abattage, la MSA doit mettre en place un appui psychologique en lien avec les associations. L'ouverture aux droits RSA doit servir en cas d'urgence si besoin.

Enfin, les mesures d'allègement de charges, de report de prêts ou échéances de dividendes de procédures collectives avec prise en charge des frais financiers associés, ainsi que tout autre dispositif permettant de maintenir l'équilibre sur les fermes doivent être mis en place facilement.

## Intervention au lycée agricole Le Robillard

A l'initiative de Louis Cabot, enseignant, le 19 mai 2025, au Lycée agricole du Robillard des jeunes en terminale Bac Pro CGEA ont traité de la santé mentale en agriculture.

Accompagnés de leur professeur, d'une CPE, d'Olivier Storez et Catherine Sady de SPBN, de Guillaume Foucher, animateur territorial MSA, les 30 lycéens ont cherché à donner une définition de la santé mentale, puis ont été amenés à répondre aux questions suivantes : Comment agir pour prendre soin de soi ? Comment agir pour prendre soin des autres ? Qu'est-ce qui pourrait affecter ma santé mentale ? A qui pouvez-vous vous adresser pour tout problème ? Cette intervention, nous a permis de présenter l'action de Solidarité Paysans, et de passer quelques messages sur la prévention des risques liés au surmenage et à l'isolement.

Une vidéo présentant la MSA a été diffusée. Ce fut 2 heures très dynamiques, très bien organisées et que nous espérons enrichissantes pour les élèves.

## Focus sur deux outils utilisés par Solidarité Paysans Basse Normandie : les dispositifs AREA et CAS2E



L'AREA (Aide à la relance des exploitations agricoles) est un dispositif de l'Etat permettant de **RESTRUCTURER LES DETTES** d'une exploitation agricole afin de la viabiliser. La restructuration peut se faire sur 7 ans maximum.

Comment se déroule l'AREA ?

Nous réalisons avec l'agriculteur un diagnostic de la situation financière, puis un plan de restructuration des emprunts (ex : étalement des dettes). Par la suite, nous offrons un suivi technico-économique afin de voir l'évolution par rapport au plan.

L'AREA peut prendre en charge :

- le surcoût (intérêts & frais d'assurance supplémentaires, frais de dossier) en cas de restructuration de l'endettement,
- une partie des intérêts dus sur la durée du plan de restructuration (dans la limite de 7 annuités) sur les prêts bancaires,
- des frais d'adhésion à une CUMA, ou à un centre de gestion agréé, etc.
- le coût de la prestation de suivi technico-économique.

Le CAS2E (Conseil Agricole stratégique environnementale et économique) permet d'**accompagner à la PRISE DE DECISION sur une thématique**

Comment se déroule un CAS2E ?

L'agriculteur choisit un potentiel **changement de pratique** sur laquelle il hésite.

Nous réalisons un diagnostic de la situation, un plan prévisionnel (concernant les changements de pratiques et la trésorerie). Puis si l'agriculteur veut mettre en place ce changement de pratique, nous assurons ensuite un suivi de l'exploitation.

**Qui finance le suivi ?**

CAS2E est un dispositif financé par la Région Normandie et comprend le diagnostic, le plan d'adaptation et le suivi technico-économique. Une partie (environ 300 euros) est également prise en charge par l'agriculteur.



# Bulletin d'adhésion 2025



**SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE**

Lieu-Dix  
10, rue Saint Georges  
50 000 SAINT LO

09-61-44-45-38 / [spbn-stlo@orange.fr](mailto:spbn-stlo@orange.fr)

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général au sens des articles 200-1 et 238 bis du CGI

IBAN : FR7642559100000800415081839 – BIC : CCOPFRPPXX

## Bulletin de cotisation et don 2025

☐ Agriculteur accompagné ☐ Sympathisant ☐ Bénévole

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

N° de téléphone : ..... / @ : .....

Montant : Cotisation : 30€ Don : .....€

☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement

Soutien à l'activité d'aide aux agriculteurs en difficulté en Basse-Normandie



**SOLIDARITE PAYSANS BASSE-NORMANDIE**

Lieu-Dix  
10, rue Saint Georges  
50 000 SAINT LO

09-61-44-45-38 / [spbn-stlo@orange.fr](mailto:spbn-stlo@orange.fr)

Association Loi 1901 reconnue d'intérêt général au sens des articles 200-1 et 238 bis du CGI

IBAN : FR7642559100000800415081839 – BIC : CCOPFRPPXX

## Reçu de cotisation et don 2025

Objet : Soutien à l'activité d'aide aux agriculteurs en difficulté en Basse-Normandie

Donateur : Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Montant : Cotisation : 30€ Don : .....€

Total (en toute lettre) : .....€

☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement à la date du : ...../...../2025

Date et signature du représentant de SPBN :



## AGENDA SPBN

**Journée conviviale : 13 septembre 2025**

Crédits photo : Solidarité Paysans Basse-Normandie

Articles rédigés par : Liliane Quetron, Olivier Storez, Catherine Sady, Marion Bellery, Axelle Pilon-Vuillermet, Damien Soldadié, Alizé Bresnu

L'action de Solidarité Paysans Basse-Normandie est financée par les Conseils Départementaux de la Manche, du Calvados et de l'Orne, par le FEADER, par la MSA Côtes Normandes et la MSA Mayenne-Orne-Sarthe, l'ARS, et par de nombreuses communes et intercommunalités

## Faites un don !

L'association est reconnue d'intérêt général\* :  
vos dons sont défiscalisables.

\*au sens des articles 200-1 et 238bis du CGI

Quelle défiscalisation pour votre don ?

**66 % pour les particuliers**

**60 % pour les professionnels**

La déclaration du don s'effectue lors de la déclaration des impôts sur le revenu, le don apparaît comme une "charge" dans la partie "réductions et crédits d'impôt".

## CALENDRIER RÉGLEMENTAIRE



**15/10/2025** : Virements d'acomptes de la PAC  
- 70% des aides découplés (DPB, écorégimes...)  
- 70% des aides animales  
- 70% de l'ICHN

**12/2025** : solde des aides découplées et de l'ICHN

**01/2026** : solde des aides animales

Les MAEC et les aides Bio seront versées entre mai et juin 2026

## AGRI'ÉCOUTE

SERVICE D'ÉCOUTE 24H/24 ET 7J/7  
DÉDIÉ AU MONDE AGRICOLE ET RURAL

**09 69 39 29 19\***  
**agriecoute.fr**

\*prix d'un appel local

NUMÉRO NATIONAL DE PRÉVENTION DU SUICIDE

**3114**

Écoute professionnelle et confidentielle  
24h/24 - 7j/7  
Appel gratuit  
[www.3114.fr](http://www.3114.fr)  
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE  
MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SÉCURITÉ